

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 2 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Christian VELLA

Date de convocation du Conseil communautaire : 23 novembre 2010

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON
 - ARSAC : Gérard DUBO, Georges MONTMINOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Fabienne OUVRARD
 - CUSSAC :
 - LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Virginie ESCASSUT, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Annick MORA/Philippe SIMON, Michel LANCADE, Virginie GARNIER, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Bernard FRAICHE
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE
- Absents, excusés :** Daniel PARABIS, Roger DEGAS, Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Fabien CAILLER, Claude BERNIARD.

Concerne : 10-101 TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION - DECISION

Filière Sécurité :

Dans le cadre du renforcement nécessaire de la Police communautaire, il est proposé d'ouvrir un poste de gardien de police.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- ▶ **décide** d'ouvrir un poste de gardien de police.

Filière Médico Sociale :

La Communauté de Communes, par délibération 08-70 du 27 novembre 2008, avait recruté une monitrice éducatrice de la Fonction publique Hospitalière par voie de détachement. Cet agent donne entière satisfaction dans l'emploi qu'elle occupe et souhaite son intégration dans la Fonction Publique Territoriale

Après avis de la Commission Administrative paritaire, il vous est proposé cette intégration en tant qu'Éducatrice de Jeunes Enfants.

Dans la délibération 10-41 du 24 juin 2010, il était indiqué qu'une des puéricultrices, en poste actuellement, avait fait savoir qu'elle entendait faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année. Il vous est donc proposé de supprimer un poste de puéricultrice Territoriale.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► **décide :**

- d'ouvrir un poste d'Éducatrice de Jeunes Enfants et de fermer le poste de monitrice éducatrice;

- de fermer un poste de Puéricultrice Territoriale.

Ces changements prendront effet au 1^{er} janvier 2011.

Le Tableau des effectifs modifié correspondant est joint à la présente délibération.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 7 décembre 2010

**Le Président,
Gérard DUBO**



TABLEAU DES EFFECTIFS au 1° janvier 2011

Grade	cat.	postes ouverts	postes pourvus	postes non pourvus	proposés	nouveau tableau
Personnel Titulaire		52	51	1	3	55
Filière Administrative						
Directeur Général des Services	A	1	1	0	0	1
Directeur Général des Services Adjt	A	1	1	0	0	1
<i>Directeur Territorial*</i>	A	1	1	0	0	1
<i>Attaché Territorial Principal*</i>	A	1	1	0	0	1
Rédacteur-Chef	B	1	1	0	0	1
Rédacteur Territorial	B	1	1	0	0	1
Adjoint Administratif 1 ère CI	C	1	1	0	0	1
TOTAL		5	5	0	0	5
Filière Animation						
Animateur	B	2	2	0	0	2
Adjoint d'Animation 1ère CI	C	1	1	0	0	1
Adjoint d'Animation 2 ème CI	C	3	3	0	0	3
TOTAL		6	6	0	0	6
Filière Sécurité						
Chef de service police municipale de cl sup	B	1	1	0	0	1
Chef de Police	C	0	0	0	1	1
Brigadier-Chef principal	C	1	1	0	1	2
Brigadier	C	2	2	0	1	3
Gardien	C	4	4	0	1	5
TOTAL		8	8	0	4	12
Filière sportive						
Educateur des APS Hors Classe	B	1	1	0	0	1
TOTAL		1	1	0	0	1
Filière Médico-Sociale						
Puéricultrice	A	3	3	0	-1	2
Éducatrice Jeunes Enfants	B	5	5	0	1	6
Monitrice-Éducatrice	B	1	1	0	-1	0
Auxiliaire de Puériculture 1ère CI	C	3	2	1	0	3
Auxiliaire de Puériculture	C	2	2	0	0	2
TOTAL		14	13	1	-1	13
Filière Technique						
Technicien Supérieur Territorial	B	1	1	0	0	1
Agent Technique Qualifié	C	1	1	0	0	1
Adjoint Technique 1 ère CI **	C	2	2	0	0	2
Adjoint Technique 2 ème CI	C	14	14	0	0	14
TOTAL		18	18	0	0	18
Personnel Contractuel						
Chargé de Mission	A	2	2	0	0	2
TOTAL GÉNÉRAL		54	53	1	3	57

* Grade Fonctionnaire DGS et DGAS qui n'interviennent pas dans le calcul des effectifs

** 2 agents sont détachés auprès de la Société prestataire services OM

Acte à classer

DL2010-101

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-12-10T09-42-35.00 (MI33487447)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20101202-DL2010-101-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Tableau des effectifs - Modification - Decsion

Date de décision : 02/12/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [10-101.PDF](#)

Préparé

Le 10/12/10 à 09:42

Par PERIER Jean-Marc

Transmis

Le 10/12/10 à 09:42

Par PERIER Jean-Marc

Accusé de réception

Le 10/12/10 à 09:52